



La start-up Kalistick lève 1M€ avec Lamy Lexel

La jeune société lyonnaise, soutenue par la CIC Banque de Vizille, a été accompagnée par Lamy Lexel dans son premier tour de table.

Kalistick, société informatique innovante issue du programme de recherche de l'INSA, nécessitait des fonds supplémentaires pour l'aider à développer son produit, un outil de gestion de qualité informatique sur les marchés français et internationaux.

LAMY LEXEL Avocats Associés, qui effectue également le suivi juridique de la société, a accompagné Kalistick dans toutes les étapes entourant cette augmentation de capital.

Après l'avoir aidée dans sa recherche de fonds d'investissement, LAMY LEXEL a encadré les négociations portant sur l'entrée des investisseurs, en déterminant la valorisation de la société et en l'aiguillant dans sa prise de décision.

Son choix s'est finalement porté sur CIC Banque de Vizille, à travers ses deux fonds Vizille Capital Innovation et Sudinnova, qui ont procédé à un apport global d'un million d'euros, sur conseil de Duteil Avocat (Me Thibault Ricome).

Dans la mise en œuvre de l'opération, LAMY LEXEL, avec Michel MASOËRO (avocat associé) et Aurore HUET (avocat), ont intégré un mécanisme d'actions de préférence.

Kalistick étant présidée et gérée par Marc RAMBERT avec la présence historique de six associés, un pacte d'associés et un comité stratégique ont également été mis en place.

L'Assemblée, préparée par LAMY LEXEL Avocats Associés, s'est tenue le 22 juillet 2010, pour une augmentation de capital rendue effective le 29 juillet 2010.

KALISTICK en bref :

- ◆ Création fin 2007, issue de l'incubateur Crealys
- ◆ Activité : conception d'outil de gestion de qualité des développements informatiques
- ◆ Références clients : BayerCrop Science, BioMérieux, Schneider Electric, SNCF...
- ◆ Président : Marc Rambert
- ◆ Primé et soutenu par Microsoft (programme d'accompagnement des startups innovantes).
- ◆ Lauréat du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes du ministère de la recherche
- ◆ Soutenu par OSEO pour son programme d'innovation.

LAMY LEXEL Avocats Associés en bref :

- ◆ Cabinet d'avocats pluridisciplinaire : droit des affaires, droit social et sécurité sociale, droit fiscal, contentieux/arbitrage/médiation.
- ◆ Basé à Paris et à Lyon
- ◆ Effectif : 90 collaborateurs dont 55 avocats
- ◆ Département Droit des Affaires : 5 avocats associés, 18 avocats (45% du CA du cabinet)

LAMY LEXEL Avocats Associés
91, cours Lafayette – 69006 Lyon
04 72 74 53 00
38 rue de Courcelles – 75008 Paris
01 55 27 24 00

Contact Presse :
Cécilia JANNODET
cjannodet@lamy-lexel.com
04 72 74 53 06